

# ISUPNAT 2ÈME PARTIE

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE AXÉE SUR LA PRATIQUE  
ET SOUPLE DANS SA MISE EN ŒUVRE



# SUIVRE UNE FORMATION A ISUPNAT...

Pour vous former en naturopathie, vous envisagez de suivre la formation d'ISUPNAT.

En fonction de vos disponibilités, vous allez pouvoir choisir **la formule qui vous convient le mieux**.

Nos stagiaires viennent de tous les horizons :

- Personnes en activité professionnelle, souhaitant se reconvertir, retraités souhaitant reprendre une activité professionnelle
- L'âge requis est d'au moins 23 ans, mais sans limite supérieure
- Il n'existe pas de profil type : certains ont fait des études supérieures, et d'autres pas. L'important est d'avoir l'esprit ouvert, l'envie de se former et la volonté de s'en donner les moyens, sous réserve de remplir le niveau de connaissances préalable requis.

*« J'ai dû faire le choix d'un nouveau métier. Je voulais qu'il me stimule, qu'il m'active et qu'il soit une démarche positive vers – et avec – les autres » (Valérie Deboves).*

# DEUX FORMULES, POUR UNE SOUPLESSE MAXIMUM

Vous souhaitez préparer le certificat\* de « Praticien Naturopathe » ?

Deux formules s'offrent à vous :

- intensive sur 15 mois (en semaine), pour vous y consacrer pleinement
- « normale » sur 3 ans (week-ends), pour concilier vie professionnelle et familiale

Les deux formules comportent les mêmes exigences de qualité et le même programme, soit 1200 heures de formation, complétées par 160 heures minimum de mise en pratiques professionnelles en entreprise (hors travail personnel).

Le tableau ci-après résume leurs caractéristiques générales.

\* Il ne s'agit pas d'un Certificat inscrit au RNCP

Type de formation	Nombre d'heures	Durée	Quand	Horaires
<b>Praticien naturopathe Formule intensive</b>	1200 heures (hors travail personnel) + 160 heures en entreprises	15 mois	Du lundi au jeudi ( avec pause mensuelle)	9h15 à 18h
<b>Praticien naturopathe Formule week-end</b>	1200 heures (hors travail personnel) + 160 heures en entreprises	36 mois	Un week-end sur deux (en moyenne)	9h30 à 18h15

# UN CERTIFICAT, PAS UN DIPLÔME

Peut-être êtes-vous simplement intéressé par la naturopathie ? Vous n'envisagez pas d'en faire votre profession, mais d'acquérir des connaissances solides, ou complémentaires de votre métier.

Optez pour notre formule « à la carte » (non certifiante). Vous choisissez vos formations en fonction de vos centres d'intérêts professionnels, sans durée minimum.

La législation actuelle n'autorise pas les centres de formation en naturopathie à délivrer de diplôme d'État. Le certificat remis par ISUPNAT n'est pas inscrit au Registre National de Formation Professionnelle (RNCP).

Le titre décerné à ceux ayant validé leur cursus et réussi leur examen final est un certificat. Il est le **gage de la valeur de la formation reçue et de la notoriété d'ISUPNAT**. Il est reconnu par la Fédération Française de Naturopathie (FENA) et pour l'exercice de la profession.



Détente dans la cour intérieure  
(cliché S. Delmas, 2014)

# INFORMATIONS PRATIQUES

## La formation a lieu:

15, rue de la Cerisaie

75004 Paris

Métro Bastille ou Sully-Morland.

## Vous avez besoin de plus de précisions?

Venez assister à une réunion d'information.

## Quelles sont les dates de la prochaine rentrée en formation?

- Vendredi 14 septembre 2018, pour la formule week-end
- Lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018, pour la formule intensive semaine.



Nos élèves en salle de cours.

# UNE ACQUISITION PROGRESSIVE DES CONNAISSANCES

Se former en naturopathie, c'est acquérir **énormément de connaissances à vocation professionnelles**. Chez ISUPNAT, nous avons à cœur que vous puissiez le faire **de manière progressive**. Et ce, quelle que soit la formule que vous aurez choisie (week-end ou intensive semaine).

Tous les formations sont obligatoires : elles sont incluses dans le programme pour préparer l'examen du tronc commun de la Fédération Française de Naturopathie (FENA).

*« L'un des facteurs de choix d'ISUPNAT a été son affiliation à la FENA »* (Samira Benmahiddine, Valérie Deboves, Sandrine Frappier).

**Les premiers modules de la formation vous donneront les bases pour l'ensemble de la formation** : hygiène vitale, cures et techniques, morpho-physiologie, bio-diététique, exercices physiques, gestion du mental...

Leur but est aussi de vous fournir tous les conseils pour favoriser votre apprentissage et reconversion professionnelle.

*« La formation en anatomie et en physiologie est d'un très bon niveau : c'est un atout pour pouvoir donner des explications à ceux qui nous consultent et pour continuer à progresser »* (Nathalie Noël).

À l'issue de chaque formation, vous recevrez :

- un support pédagogique détaillé
- des propositions de recherches et d'approfondissement
- une bibliographie.

# UNE ACQUISITION PROGRESSIVE DES CONNAISSANCES

**La deuxième partie du cursus de formation met en situation les différentes cures et techniques naturelles :**

- vous étudierez des déséquilibres associés à un système physiologique et à la manière dont on les approche en naturopathie
- vous pratiquerez de nombreux « bilans de vitalité » tout au long de votre cursus. Un moment très opérationnel et pratique !

Au cours des **modules d'approfondissement**, vous recevrez les outils indispensables à la mise en œuvre du bilan et à la structuration des cures.

Enfin, **les séances de mises en application professionnelle** vous feront gagner en pratique, prendre du recul... pour compléter, approfondir et réviser.

La dernière partie de la formation vous prépare – futur praticien – à **votre installation professionnelle**. Elle associe :

- Une immersion professionnelle
- la soutenance de votre mémoire de recherches de fin de cursus, nécessaire pour être certifié
- les tutorats de bilan de vitalité
- la préparation aux examens d'ISUPNAT et de la Fédération Française de Naturopathie (FENA).

*« ISUPNAT est allé au-delà de mes attentes : je me suis sentie suffisamment légitime pour m'installer » (Nathalie Noël).*

# UNE ACQUISITION PROGRESSIVE DES CONNAISSANCES

La confrontation à la réalité professionnelle est favorisée par « **la mise en pratique professionnelle de fin d'été** » et nos **rencontres professionnelles**. La mise en pratique de fin d'été remet en perspective l'ensemble de la formation, à travers **quatre moments forts** : bilans de vitalité, révisions pratiques, entraînement à la prise de parole en public, échanges entre les futurs praticiens et leurs formateurs.

Quant aux **rencontres professionnelles**, elles **guident vos premiers pas professionnels**, facilitent la recherche de clientèle et vous aident à construire votre réseau professionnel.

Une autre précision, concernant le cursus. Sans doute, vous demandez-vous : en plus des 1200 heures de formation, des 160 heures minimum d'immersion professionnelle, est-ce que j'aurai à fournir un **travail personnel** ? Oui, et c'est indispensable :

- avec le cursus ISUPNAT, vous aurez toutes les clés de compréhension, de mise en pratique professionnelle et vous saurez comment aborder efficacement les connaissances
- mais, pour bien assimiler la formation, un complément de travail personnel et de recherches est nécessaire
- pour chaque journée de formation, prévoyez (en moyenne) au moins 3 heures de travail personnel.

Enfin, sachez qu'il n'est pas possible de se former à la naturopathie par correspondance : ce serait incompatible avec nos exigences de déontologie, d'approche pratique des modules et de préparation à l'exercice de votre profession.

*« Il faut travailler et il y a beaucoup de choses à apprendre... . Mais au moins, les praticiens sont bons et opérationnels à la sortie »*  
(Véronique Duivon).



# UN INVESTISSEMENT QUE VOUS POURREZ RÉPARTIR

Une formation de qualité en naturopathie implique un investissement en temps ainsi qu'un investissement financier.

Le coût de la formation professionnelle diffère selon le statut professionnel du stagiaire :

- 1) Le tarif de référence est de **15 000 euros TTC**
- 2) Un tarif préférentiel est réservé aux **personnes physiques qui financent la totalité de leur formation professionnelle à titre individuel et à leurs frais. Elle bénéficie de 25% de réduction** par rapport au tarif de référence, soit **11 495 euros TTC**.
- 3) Le tarif préférentiel s'applique également aux demandeurs d'emploi. Des frais administratifs de 95 euros sont à prévoir en plus du tarif préférentiel.

Ces tarifs correspondent à l'ensemble du cursus de « Praticien Naturopathe » dispensé par ISUPNAT pour le programme de la FENA.

Vous trouverez les grandes lignes financières dans le tableau ci-dessous (tarifs TTC).

Type de formation	Tarif de référence	Tarif inscription individuelle	Acompte à l'inscription pour inscription individuelle	Mensualités égales pour inscription individuelle	A la carte par jour de formation
<b>Praticien naturopathe Formule intensive</b>	15 000 euros	11 495 euros*	3449 euros	223,50 euros sur 36 mois	150 euros
<b>Praticien naturopathe Formule week-end</b>	15 000 euros	11 495 euros	3449 euros	536,40 euros sur 15 mois	150 euros

\* Hors frais de dossier Pôle Emploi de 95 euros



# UN INVESTISSEMENT QUE VOUS POURREZ RÉPARTIR

La formation ISUPNAT peut être suivie dans le cadre d'un dispositif spécifique (**PSE – CSP - plans de formation en entreprise - plan de départ d'entreprise - etc.**).

Renseignez-vous auprès de l'employeur ou auprès des instances paritaires et transmettez le dossier à compléter avant le 31 décembre de l'année précédant la rentrée.

Quant à la **formule « à la carte » (hors formation professionnelle)** (150 € TTC par jour), elle passe par les étapes suivantes :

- Précisez, en quelques lignes, votre motivation professionnelle, par courrier ou par e-mail [isupnat@orange.fr](mailto:isupnat@orange.fr)
- Votre inscription définitive est conditionnée au nombre de places encore disponibles.

Il arrive que suivre un module à la carte donne l'envie de s'inscrire au cursus complet de naturopathe. Vous serez bienvenu. Dans ce cas :

- Vous n'aurez pas à suivre les modules auxquels vous aurez déjà assisté
- Vous bénéficierez d'une réduction sur le prix de la formation.

# LES AUTRES FRAIS À PRÉVOIR

**Suivre la formation entraîne également d'autres frais :**

- un budget livres, de l'ordre de 300 €, pour l'ensemble du cursus
- un budget fournitures, d'environ 50 €
- une participation aux frais de 35 € pour les rencontres professionnelles.

Si vous venez de province, transport et logement sont à votre charge.

**Des hébergements de qualité et bon marché sont proposés par les structures suivantes :**

- Maison Adèle Picot (39, rue Notre Dame des Champs 75005 Paris – métro Notre Dame des Champs) : 01 45 49 80 92
- Maison Saint-Charles (30, rue de Vaugirard 75015 Paris – métro Convention) : 01 48 28 14 20
- Maison Nicolas Barre (83, rue de Sèvres 75006 Paris – métro Sèvres) : 01 45 48 25 48
- Les Estudines : studio meublé (Paris et banlieue parisienne), location de longue durée <http://www.estudines.com/>
- Centre Kellermann <http://www.cisp.fr/cisp/pages/home-11.html>

Dès vous serez inscrit chez ISUPNAT, réservez bien à l'avance, les places sont limitées.

*« Précieux pour des provinciaux : l'accès central et le planning respecté... je pouvais prendre mes billets de train 90 jours à l'avance »  
(Sandrine Loyer).*

# VOUS HÉSITEZ ENCORE ? QUE FAIRE ?

**A ce stade, peut-être avez-vous encore des difficultés à vous déterminer ? Que faire ?**

D'abord, visitez notre site internet [www.isupnat.fr](http://www.isupnat.fr)

Vous y trouverez :

- tous les renseignements sur l'exercice professionnel de la naturopathie aujourd'hui
- le programme détaillé des modules
- l'ensemble de nos activités

Le site est régulièrement mis à jour.

**Vous pourrez également :**

Nous adresser un email [isupnat@orange.fr](mailto:isupnat@orange.fr) et vous aurez **une réponse dans les 24 heures.**

# VOUS HÉSITEZ ENCORE ? QUE FAIRE ?

**Le virtuel, c'est bien beau, mais le réel c'est encore mieux. Voici d'autres pistes d'information...**

Que diriez-vous de consulter un naturopathe qui a suivi le cursus de formation ISUPNAT ? Beaucoup de nos anciens stagiaires pratiquent en cabinet : ils vous aideront à mettre en place une stratégie d'hygiène de vie, et vous aurez une illustration pratique du métier.

ISUPNAT s'appuie sur son réseau : plus de 200 professionnels, installés à titre libéral, ont accepté de figurer sur notre site Internet. Vous souhaitez entrer en contact avec eux ? Allez sur la page d'accueil du site (en pied de page).

**Ensuite, pour faire connaissance avec ISUPNAT, vous pouvez participer à :**

- Nos modules « à la carte ».
- Nos conférences mensuelles grand public
- Nos ateliers pratiques de naturopathie familiale
- Notre colloque du samedi 20 janvier 2018.

La **pratique d'un bilan de vitalité**, dans notre cabinet, représente une opportunité supplémentaire pour mieux comprendre l'approche ISUPNAT. Toutes les informations sur le site : <http://www.isupnat.com/cabinet-de-consultation.html> ou par téléphone, au 06 26 02 51 36.

# VOUS HÉSITEZ ENCORE ? QUE FAIRE ?

**Ultime aide à la décision, la possibilité d'assister à la première formation en « candidat libre » :**

- sous réserve de place disponible, avant le début des formations
- dans les conditions de la formule « à la carte » (150 € TTC par jour).

Les inscriptions sont enregistrées toute l'année.

Compte tenu des nombreuses demandes, l'effectif est généralement atteint avant le printemps.

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée, compte tenu des résultats de l'examen d'entrée en formation. Lorsque les groupes ont le nombre de stagiaires requis, les inscriptions sont closes.



Être sérieux sans se prendre au sérieux :  
la preuve avec Frédéric Boukobza (cliché S. Delmas, 2014)

# COMMENT VOUS INSCRIRE ?

## Cinq étapes pour tout savoir sur ISUPNAT et s'inscrire:

- 1ère étape : adresser une demande par mail sur [isupnat@orange.fr](mailto:isupnat@orange.fr) pour obtenir l'ensemble des informations sur ISUPNAT et les documents d'inscription;
- 2ème étape : participer à une de nos réunions d'information du vendredi soir;
- 3ème étape : nous adresser votre dossier rempli en courrier simple, en deux exemplaires avec l'ensemble des pièces demandées;
- 4ème étape : validation de l'examen d'entrée et étude du dossier d'inscription.
- 5ème étape : conclusion d'un contrat de formation professionnelle, en cas de validation d'inscription.

# EN QUOI CONSISTE L'EXAMEN D'ENTREE ISUPNAT ?

Il s'agit d'une évaluation :

- prenant la forme d'un questionnaire écrit d'une vingtaine de questions sous forme de QCM et de cinq questions ouvertes;
- Portant sur les connaissances générales abordées lors de la réunion de présentation d'ISUPNAT:
  - environnement professionnel de la naturopathie:
  - données élémentaires de la naturopathie : les grands principes fondateurs, la différence d'approche par rapport à l'allopathie, les grands principes du bilan de vitalité, les principales cures et techniques,
  - objectifs d'un praticien naturopathe, déontologie et qualités professionnelles dans son exercice quotidien de promotion d'hygiène de vie,
  - motivation et cohérence du projet professionnel du candidat